

Les partenaires du projet FAME:



Royal Society for the Protection of Birds (Royaume-Uni).



Birdwatch Ireland (Irlande)



Ligue pour la Protection des Oiseaux (France)



Sociedade Portuguesa para o Estudo das Aves (Portugal)



Sociedad Española de Ornitología (Espagne)



RSPB, BI, LPO, SPEA, SEO représentants nationaux de Birdlife International



Universidade do Minho (Portugal)



WaveEnergy Centre (Portugal)



Agence des aires marines protégées (France)

En collaboration avec :



Pour en savoir plus :
www.fameproject.eu



Puffin des Baléares (à gauche) et Puffin des Anglais (à droite) – (A.Deniau)

FAME : un projet de coopération européenne
Pour la prise en compte des Oiseaux marins dans la désignation et la gestion des aires marines protégées



FAME est financé par le programme IV Espace atlantique et compte 7 partenaires impliqués dans un projet d'aide à la désignation et la gestion d'aires marines importantes pour les oiseaux.

Objectifs :

- Développer une connaissance et une expertise communes
- Mettre en place une base transnationale d'aide à la décision
- Echanger avec les acteurs de la mer sur le rôle que chacun a à jouer dans la protection du milieu marin
- Faire des recommandations de gestion pour les aires marines protégées existantes
- proposer la désignation de nouveaux sites à protéger



Pingouin Torda (E.Barbelette - LPO)

Les oiseaux marins, indicateurs de la qualité des écosystèmes

Le projet FAME s'inscrit dans le programme de coopération transnationale INTERREG « Espace atlantique » (Irlande, Royaume Uni, France, Espagne et Portugal) financé par le Fonds Européen pour le Développement des Régions (FEDER) et, en France, par l'Agence des Aires Marines Protégées.

Les oiseaux marins ne connaissent pas les frontières. Leur survie dépend des ressources halieutiques et ils sont donc de précieux indicateurs de l'état de conservation de la biodiversité marine.

C'est à une échelle sans précédent (du Nord de l'Ecosse aux Baléares), que les 7 partenaires étudient plusieurs espèces d'oiseaux marins : Fou de Bassan, Puffin des Baléares, Mouette tridactyle, Cormoran huppé, Puffin cendré, Pingouin torda, Océanite tempête, etc. L'objectif est de mieux évaluer leurs effectifs, leur distribution et d'identifier les facteurs déterminant leur survie.

Fou de Bassan Northern Gannet

Sur la réserve naturelle nationale de l'archipel des Sept-Îles, en France, plus de 20 000 couples de Fou de Bassan se reproduisent. Leurs déplacements sont suivis dans le but de déterminer leurs zones d'alimentation et d'hivernage.



Fou de Bassan (D.Grémillet)



Puffin des Baléares (A.Deniau)

Puffin des Baléares Balearic Shearwater

Classée « en danger critique d'extinction » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), cette espèce va être suivie pendant sa migration le long de la façade atlantique jusqu'en Manche et en mer d'Irlande (suivi télémétrique, observation depuis la côte).



Colonie de Fous de Bassan de Rouzic (RNN Sept-Îles) - (G.Bentz - LPO)

Les aires marines protégées

Une liste ouverte des différentes catégories d'aires marines protégées est définie par la loi du 14 avril 2006 : réserves naturelles nationales et de Corse, parcs nationaux, domaine public maritime affecté au Conservatoire du littoral, sites Natura 2000, arrêtés préfectoraux de protection de biotope et parcs naturels marins.

Groupe de Puffins (RNN Sept-Îles) - (A. Deniau)

La science au service de la biodiversité

Les méthodes déployées par les partenaires scientifiques du projet FAME (CNRS de Chizé - CEBC- et de Montpellier - CEFE- pour la partie française du programme) sont très diverses : suivi satellitaire à l'aide de GPS et de balises Argos, utilisation de géolocalisateurs, d'enregistreurs de plongée, suivi radar, comptages aériens, étude du régime alimentaire, analyse de sang et analyse isotopique du plumage...



Observations côtières (T.Micol - LPO)

Les usagers de la mer : premiers observateurs de la biodiversité marine

Les données récoltées sur les oiseaux marins permettront de proposer des nouvelles aires marines protégées. Elles seront également mises en regard des activités humaines (pêche, industrie, tourisme) afin d'identifier les interactions et de proposer, en concertation avec les acteurs de la mer, des recommandations de gestion.



Fulmar boréal (P.Chérisson - LPO)

Pêcheurs de bars à la Pointe du Raz (N. Issa)

